MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Deux-Sèvres

Commune : Mauléon

Autres communes :

R500

Appellation : Roches gravées

Monument(s)

Appellation : Roches gravées

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 06/04/2021

Étendue de la protection : Parcelles inscrites 237I185; 237E97; 237E99; 237E604; 237D153; 237E345; 237E84; 237I182; 237E380; AD89

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.